



## Relevé de décision du groupe-pays Tunisie Réunion autour de l'aggravation de la situation sanitaire en Tunisie

**Vendredi 23 juillet– 11h00-12h30 (heure française)**

Lieu : Sur la plateforme Zoom

---

### **Intervenants :**

- *M. Adda Bekkouche, Président du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, maire adjoint de Colombes*
- *M Louis Racine, chef de Cabinet de l'Ambassadeur de France en Tunisie*
- *Mme Virginie Rouquette, cheffe du service appui conseil de Cités Unies France, référente ODD*
- *Mme Geneviève Sevrin, Directrice générale de Cités unies France*

### **Objets et de la réunion :**

- Analyser la situation avec précision afin de pouvoir d'établir les possibles décisions de l'aide des collectivités locales française à la Tunisie.
- Evoquer les différentes difficultés auxquelles le pays fait face en lien avec l'épidémie de Covid 19
- Echanger sur les diverses possibilités et modalités pour porter une aide efficace et pertinente aux collectivités tunisiennes en lien avec les services de l'Etat.

### **Contexte :**

- *M Louis Racine chef de Cabinet de l'Ambassadeur de France en Tunisie*

La situation n'est pas bonne au plan épidémiologique. L'incidence est très forte et est équivalente aux départements français les plus touchés, avec un taux d'incidence dépassant les 800 . 10% des adultes sont totalement vaccinés et la Tunisie compte environ 150 décès par jours. La vaccination avance cependant avec 135000 injections par jour. Les dernières statistiques semblent montrer que le pic est déjà passé et que la situation va progressivement s'améliorer. La France a donné le 22 juillet 2021, à l'occasion de la visite du Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères à Tunis, 3 conteneurs d'oxygène médical, 500 000 doses de vaccins Janssen contre le Covid-19, permettront de vacciner 500 000 Tunisiens dans les prochaines semaines.

La France promet entre le 24 juillet et le 12 août. 2 millions de masque et 1 millions de gants, ainsi que du

matériel médical (tests rapides, pousse-seringue, respirateurs et consommables, concentrateurs d'oxygène). Un prestataire (Yseut) va permettre à tous les tunisiens d'être vaccinés avec les vaccins reconnus en France.

→ Au total, 85 tonnes d'aide médicale auront été livrées en 8 semaines. La France est le plus gros donateur au niveau de l'aide Tunisienne.

→ Cf le communiqué de l'Ambassade de France à Tunis sur ce sujet

<https://tn.ambafrance.org/Don-francais-de-1-124-000-vaccins-d-equipements-medicaux-et-d-oxygene>

**Détails pratiques :** toutes les aides sont basées sur des besoins exprimés par les Tunisiens. Une coordination systématique est faite avec le ministère de la santé pour évaluer les besoins. Ces besoins sont clairs : équipements structurants (concentrateurs d'oxygène, de respirateurs (type osiris 3) et moniteurs et de lits d'hôpital). L'aide internationale, française, prévoit déjà de répondre aux besoins des personnels soignants avec des consommables (masques, blouses et gants notamment).

L'ambassade est en lien direct avec la Task Force qui formule des besoins. Tous les dons partent au ministère de la santé et sont ensuite redistribués aux structures hospitalières et de santé qui ont en besoin. Certains gouvernorats tunisiens sont mieux dotés que d'autres.

### 3 options envisageables pour aider la Tunisie :

- Possibilité de verser un fonds au Fonds des collectivités crée en 2013 (le fonds FACECO). Ce processus est assez complexe et ne répond pas à l'urgence absolue mais la Tunisie continuera à avoir des besoins dans les mois qui viennent donc cela reste une solution.
- Possibilité de passer par l'ambassade de Tunisie ou les consulats de Tunisie en France, qui se chargent des formalités.  
*NB : L'ambassade de France n'assure pas de suivi des aides et dons envoyés (cela constituerait une ingérence dans les affaires tunisiennes). Il y peut y avoir des difficultés, lenteurs ou désorganisations mais elle possède des interlocuteurs de qualité.*
- Possibilité pour une collectivité territoriale d'apporter son don de manière indépendante et donc de trouver un transporteur, d'échanger avec les autorités tunisiennes de santé, de trouver quelqu'un pour faire les opérations de dédouanement en Tunisie et effectuer le transport de la marchandise en Tunisie. Dans ce cas, il faudra aussi rédiger une attestation de don fournie par l'ambassade. Tous les certificats de dons doivent comporter une estimation de valeur.

L'ambassade travaille avec certaines associations comme Covidar et a des coopérations avec beaucoup d'ONG notamment sur des questions de santé.

➤ *Geneviève Sevrin, Directrice générale de Cités Unies France :*

Propose d'envisager l'ouverture d'une enveloppe spécifique pour la Tunisie au sein du fonds de solidarité covid Afrique. Pour rappel, ce fonds de solidarité ouvert l'an dernier a permis l'appui de collectivités du

Ghana, du Mali et d'Haïti,

Pour rappel, sur le fonds Covid Afrique, des actions ont aussi eu lieu sur de la formation et de l'appui social aux collectivités ; cette modalité pourrait également être envisagée pour l'enveloppe Tunisie. Pour pallier une situation d'urgence, un partenariat avec une ONG sur place pourrait également être envisagé.

Ces pistes seront validées avec le comité des donateurs.

Information : CGLU - Cités et Gouvernements Locaux Unis (l'organisation mondiale des pouvoirs locaux) a décidé d'apporter un soutien à la Tunisie via le fonds de solidarité Afrique Covid de CUF.

Les collectivités intéressées sont invitées à se rapprocher de Virginie Rouquette (en charge du suivi de la Tunisie) et Simone Giovetti (en charge du suivi des fonds de solidarité)

### Quel soutien des collectivités françaises aux collectivités tunisiennes ?

Plusieurs collectivités ont été sollicitées directement soit par des ONG ou des partenaires :

Collectivités françaises	Initiatives portées ou envisagées pour la Tunisie
<b>Euro métropole de Strasbourg</b>	En partenariat développé avec les villes de Kairouan et de Mahdia. Dans ce cadre échange avec les municipalités. Orientation du projet dans le contexte de crise plutôt que d'une aide médicale immédiate. Réflexion d'une aide sur la durée plutôt qu'un appui en urgence médicale seulement.
<b>Orléans métropole</b>	Sollicitation des partenaires mais pas de retour précis, échange cependant avec des associations de la Loire Atlantique qui souhaiteraient y participer. Une association a notamment fait partir des lits dans le pays. Dans les actions de coopération refaire le point sur les possibilités de mobilités. La ville y répondra prochainement. Sans engagement, le département de Loire-Atlantique pourrait contribuer à un fonds dédié à la Tunisie.
<b>Région Sud /Provence Alpes Côte d'Azur</b>	Région saisie par le consul général de Tunisie le 9 juillet par courrier reçu avec lequel une liste assez complète chiffrée était annexée (liste qui nécessite forcément aujourd'hui d'être actualisée). Le gouvernorat de Kasrine serait une priorité mais partenariat avec Tunis aussi. La région se dirige dans les prochains jours vers un don qui concernerait des masques. Répondre à des éléments d'urgences dans un premier temps puis une aide ciblée par la suite. Plusieurs échanges avec le consulat et le centre de crise. Vers un acheminement via le prestataire CMACGN.
<b>Métropole de Nice</b>	Projet de don de matériel sanitaire à l'hôpital de Sousse, lancé par le Maire le 14 juillet dernier, commencera par un envoi de 65 000 masques, qui se fera à l'issue d'une cérémonie programmée pour mardi 27 juillet, en présence du Consul de Tunisie à Nice, de l'Adjointe aux Relations Internationales et de la presse

<b>Conseil départemental de la Seine Saint Denis</b>	A répondu à la sollicitation d'associations. Le conseil s'est déjà engagé dans une aide directe, via la remise de 640 milles masques, 14400 blouses à l'ambassade. Le Président du conseil départemental de la Seine Saint Denis s'est montré favorable à mettre en place de nouveaux partenariats de coopération franco-tunisienne, mais pas d'infos sur une éventuelle contribution à un fonds pour l'instant. L'information va être transmise.
<b>Ville de Marseille</b>	Intérêt à contribuer à un fonds dédié à la Tunisie. Par ailleurs, l'Hôpital AP HM propose d'organiser des formations accompagnement santé covid.

Il y a une volonté des collectivités territoriales d'apporter un soutien à leurs territoires de coopération et de soutenir spécifiquement leur partenaire. S'est posée la question d'une aide territorialisée et de qui cibler pour l'aide.

Au-delà de l'urgence sanitaire, ce sont les conséquences (sociales et économiques) qui sont et seront difficiles. Beaucoup de besoins vont apparaître une fois le choc passé. Les collectivités peuvent aussi jouer un rôle sur ce point. Possibilité donc de miser sur le fait d'aider sur des points qui ne sont pas directement l'aide humanitaires mais ces 2 points. Des gouvernorats tunisiens sont mieux dotés que d'autres.

Il est également recommandé de s'appuyer aussi sur les compétences des collectivités et sur les projets de coopération en cours en essayant quand c'est possible de réorienter certaines actions autour de la dimension sanitaire.

**Douanes** : Les individus rentrant avec un respirateur, sont exonérés de douanes, cependant pour des quantités plus importantes, une autorisation pour permettre l'importation et être exonéré des droits de Douanes s'avère nécessaire.

Il faut un minimum de coordination entre collectivités en France pour grouper les envois. C'est là que le passage par l'ambassade de Tunisie ou les Consulats tunisiens en France peuvent se révéler utiles, ils pourront en effet trouver des solutions de transport et de dédouanement. Ils ont déjà mené des opérations ces derniers jours. Si cette solution ne marche pas, l'ambassade peut venir en aide, mais il faut que le volume total soit conséquent, et donc un minimum de coordination en amont. Les Collectivité territoriales qui sont passées par l'ambassade de Tunisie en France n'ont pas eu à payer de droit de douane, si le don est adressé au ministère de la santé tunisien il doit y avoir une exonération.

### **Fonds FACECO du Centre de Crises :**

- *Laurent DeFrance, Rédacteur Asie, Centre de crise et de soutien, Centre des opérations humanitaires et de stabilisation*

La décision n'a pas été prise par le ministère d'ouvrir un fonds FACECO, ce n'est pas un fonds qui peut réceptionner des crédits qui sont d'ores et déjà fléchés par les partenaires tunisiens, les contributions à Faceco viendraient abonder la réponse du gouvernement français au gouvernement tunisien en lien avec cette crise.

### **Conclusions et perspectives**

➤ M. Adda Bekkouche, *Président du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, maire adjoint de Colombes*

La France est à ce jour le premier contributeur de l'aide en Tunisie.

Sa contribution et son action sont cependant limitées du fait qu'elle ne peut se substituer aux autorités tunisiennes où la compétence de la santé appartient à l'Etat seul.

Les collectivités peuvent toutefois agir pour contribuer à apporter une réponse aux besoins. Si elles ne peuvent apporter une réponse à l'urgence telle qu'elle se présente aujourd'hui, elles peuvent s'appuyer sur les associations de leurs territoires, ONG et s'organiser et se coordonner avec d'autres collectivités, abonder l'enveloppe Tunisie du Fonds de solidarité Covid Afrique de CUF.